

Direction Environnement,
Développement durable, paysages

Affaire suivie par : Claudie TRICOIRE
Tél. 02 51 31 08 95

Objet : Sainte Anne



Monsieur le Préfet de Vendée

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer
19, rue Montesquieu
BP 60827
85 021 La Roche-sur-Yon cedex

La Roche-sur-Yon, le

26 FEV. 2018

Monsieur le préfet,

Vous m'avez adressé pour avis le dossier de demande du permis de construire (dossier PC 085 191 17 Y0206) relatif au projet de ferme photovoltaïque sur le terrain de Sainte Anne à La Roche-sur-Yon ainsi que l'étude d'impact.

Ce dossier est soumis à évaluation environnementale.

Le terrain concerné par le projet était un centre d'enfouissement technique de matériaux inertes (déblais de chantiers utilisés par les artisans) jusqu'en 2002. Il est situé entre la déchèterie et l'aire d'accueil des gens du voyage et est propriété de la ville de La Roche-sur-Yon.

La ville de La Roche-sur-Yon avait envisagé dès 2010 d'utiliser ces parcelles pour un projet photovoltaïque, et avait inscrit cette possibilité dans le zonage du PLU.

Les anciennes décharges sont des opportunités pour l'implantation de centrales photovoltaïques au sol, puisque ces terrains ne sont ni constructibles, ni cultivables.

Ce projet s'intègre parfaitement dans les objectifs du futur plan climat air énergie territorial (PCAET) de l'agglomération de La Roche-sur-Yon et plus globalement dans la dynamique et les ambitions de notre territoire engagé dans la démarche TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) pour augmenter la part des énergies renouvelables dans notre mix énergétique.

Aussi, à la lecture des documents transmis, j'émet un avis favorable à la réalisation du projet de ferme photovoltaïque porté par Vendée Énergie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Luc BOUARD
Président de La Roche-sur-Yon Agglomération
Maire de La Roche-sur-Yon

